



Ville et CCAS de Pessac

Convocation à l'Assemblée Générale du COS de la Ville et du CCAS de Pessac

Cher(e) Collègue,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du COS qui se tiendra le :

Mercredi 10 juillet 2024 de 11h45 à 14h45

ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE CASTAING, 11 avenue Pierre Castaing à PESSAC

L'ordre du jour sera le suivant :

- Lecture du rapport moral
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023 et quitus financier au Trésorier,
- Présentation et vote du règlement intérieur et des prestations nouvelles annuelles non statutaires du COS,
- Vie du COS : Candidature de David Borella au Conseil d'Administration du COS,
- Présentation de plusieurs partenaires (banques, gastronomie, loisirs...),
- Questions diverses,
- Tirage au sort de la tombola permettant de gagner de nombreux lots (séjour à Cauterets...)

A l'issue de l'Assemblée Générale se déroulera un temps convivial avec tous les participants, pour cela nous vous demandons de venir avec un plat salé ou sucré qui sera partagé avec les collègues.

La notion de quorum ayant été supprimée dans les statuts du COS, il n'y aura qu'une seule Assemblée Générale qui se tiendra et délibèrera à cette date. Vous pouvez venir consulter tous les documents afférents à l'AG dans les locaux du COS.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux du COS ou sur le lien internet suivant :

<https://www.cospessac.fr/documents-assemblee-generale-2024/>

La date et les horaires retenus doivent permettre au plus grand nombre d'adhérents actifs de venir tout en respectant la continuité du service public. Pour cela, les agents actifs ont la possibilité de demander une autorisation d'absence auprès de leur hiérarchie pour assister à cette réunion.

Dans le cas où vous ne pourriez-vous libérer, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un collègue adhérent de votre choix.

A cet effet, vous trouverez au verso de la présente un formulaire de vote par procuration.

Nous comptons sur votre présence pour ce temps de décision et de retrouvailles.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Pessac, 10 juin 2024

La Présidente du COS,

Hélène DIAS

Pouvoir

Je soussigné(e), (nom, prénom)

Demeurant :

.....

.....

Membre adhérent du Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Pessac, donne

par la présente, tous pouvoirs à :

Nom, Prénom :

pour assister en mon nom à **'Assemblée Générale du COS du 10 juillet 2024**, et prendre part aux délibérations, émettre tous votes ou s'abstenir sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à, le.....

(Signature)